

Motion d'actualité pour la défense de l'action sociale interministérielle (fonction publique)

Plusieurs représentants – es Solidaires dans les SRIAS* et au CIAS* tiennent à réaffirmer à ce 7ème congrès la nécessité du maintien d'une action sociale réellement sociale et culturelle pour tous les agents de la Fonction Publique.

En effet, on assiste à une véritable privatisation rampante de l'action sociale au bénéfice de prestataires privés, à une dépossession des prérogatives des représentants -es des personnels, à la main mise des préfets de régions qui s'immiscent dans les décisions prises au sein des SRIAS au mépris des organisations syndicales et de toute démocratie.

Pour un rôle politique des représentants -es de Solidaires !

Les représentants -es Solidaires mandaté – e – s dans ces instances doivent jouer le rôle politique qui est le leur, c'est à dire :

- oeuvrer au quotidien pour la défense des intérêts des agents, en terme de prestations d'action sociale et ne pas se contenter de discuter du budget et de la bonne répartition des crédits, du moment que ceux ci soient consommés,
- lutter afin que l'action sociale interministérielle demeure dans le budget de la Fonction Publique,
- lutter contre le projet de fiscalisation qui menace l'ensemble des prestations ministérielles

Sur ce point particulier, Solidaires s'oppose avec force et détermination au projet de soumettre les prestations d'action sociale au diktat de l'URSSAF !

Pour un véritable statut des présidents -es de SRIAS !

Le statut des présidents -es de SRIAS doit être urgemment précisé afin d'éviter que demain ceux ci /celles ci) soient limogés -es sous prétexte que leur attitude n'est pas jugée assez loyale vis à vis du préfet de région.

Un-e président -e de SRIAS désigné-e par les organisations syndicales ne saurait en aucun cas être défait au prétexte que celui ci / celle ci défend une conception militante de l'action sociale pour laquelle il/elle est mandaté -e.

Solidaires exige la mise à disposition de personnels administratifs pour mettre en oeuvre les décisions votées en instances afin de permettre au présidents -es de rester indépendant dans l'exercice de leur mandat et au SRIAS de fonctionner.

Pour le respect des représentants -es et de l'action syndicale dans les SRIAS !

Le limogeage récent de la co-présidente de la SRIAS Bourgogne Franche Comté constitue une remise en cause sans précédent à cette indépendance syndicale. Demain un préfet de région sera t'il à même de décider de la composition d'une délégation syndicale dans quelqu' instance qu'elle soit ?

Ce fait constitue un cas de répression syndicale inédit que Solidaires dénonce et combat et demande le rétablissement immédiat de la co-présidente dans sa fonction.

Non à la répression syndicale qu'elle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne !

Oui au combat pour une action réellement sociale, militante et solidaire !

SRIAS : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

CIAS : Comité Interministériel d'Action Sociale